

Union de quartier

Le Journal

Journal édité par l'Union de quartier Championnet - Bonne - Condorcet

8, rue Sergent Bobillot - 38000 Grenoble - Tél. : 06 51 91 42 23 (répondeur)

Courriel : unionquartiercbc@gmail.com - Blog : <http://unionquartiercbch.blogspot.fr>

Le "Mot" du Président

Notre quartier s'agrandit pour des actions plus efficaces !

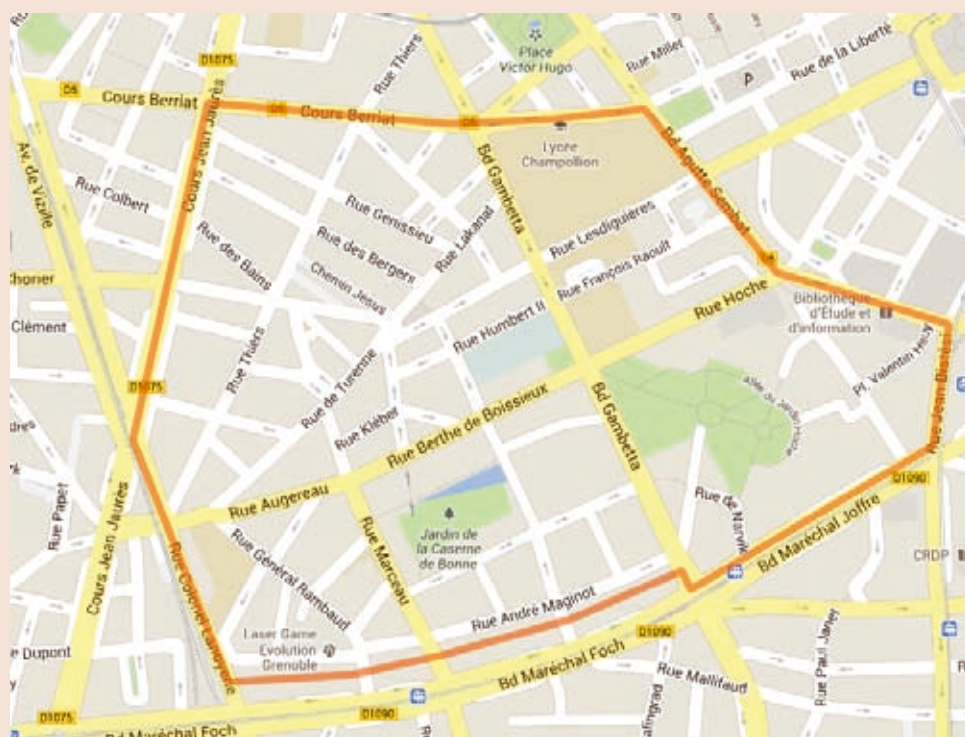
Nous sommes heureux de vous annoncer le projet d'intégration du secteur Hoche dans le périmètre de l'Union de quartier Championnet-Bonne-Condorcet.

Cette intégration sera officialisée lors de notre prochaine Assemblée Générale, cependant, déjà, après de nombreux échanges entre les conseils d'administration des Unions de quartier Centre-ville et Championnet-Bonne-Condorcet, et avec l'aval de l'Union Pour la Protection du Parc Hoche (UPPH), il est apparu logique que le secteur Hoche fasse partie de notre union de quartier. En effet, les aménagements récents de la Caserne de Bonne, du parc Hoche, de la rue Hoche, et de la maison du Bois d'Artas, ont changé les relations et les modes de vie des habitants des quartiers concernés. Un rapprochement naturel s'est créé au fil des ans entre les habitants de Hoche, de Bonne, de Condorcet et de Championnet.

La fête inter-quartier, en est un bel exemple. Nous espérons que ce nouveau périmètre permettra des relations conviviales, fidèles et constructives pour le quartier.

Bienvenue aux habitants du secteur Hoche !

Guy Waltisperger,
Président



Sommaire

- | | |
|---------|---|
| p1... | Le "Mot" du Président |
| p2... | Message aux habitants |
| p3... | Paroles d'habitants |
| p4/5... | Nos places |
| p6/7... | Compte rendu de la réunion
publique annuelle |
| p8... | À votre service |
| p9... | Zone 30 |
| p10... | Réseau de transport |
| p11... | Jardin pédagogique |
| p12... | Herboristerie |

N^{os} de tél. utiles :

04 76 44 29 24 : Antenne de Mairie
informations secteur 2
0800 12 13 14 : «le Fil de la Ville»
nuisances, incivilités, encombrants...
06 51 91 42 23 : Union de quartier
(laissez votre message)

Remerciements :

- aux adhérents qui permettent à l'Union de quartier d'exister,
- aux fidèles annonceurs sans qui ce journal ne pourrait paraître,
- aux bénévoles qui participent au bon fonctionnement de l'association

Conception :

Alain Leroux

Impression :

CIN Everest 38000 Grenoble
papier recyclé - encre végétale

Directeur de publication :

Guy Waltisperger, Président

"Nous vivons le quartier que nous ferons"



Éditorial

Comme je l'ai souligné en première page, les aménagements de Caserne de Bonne ont conduit naturellement à unir nos forces avec les habitants du secteur Hoche pour amplifier nos événements, construire des projets pour l'ensemble du quartier et être plus audibles auprès de la municipalité.

Les prochains évolutions de notre quartier vont concerner le réaménagement de nos places, l'ouverture du tram E et le passage d'une nouvelle ligne CHRONO au centre du quartier. Nous devons d'ores et déjà réfléchir à la manière d'accueillir les nouveaux visiteurs tout en conservant notre esprit village et notre qualité de vie. Comment gérer le stationnement, les nuisances sonores, l'augmentation des circulations de vélos et piétons ?

Nous avons à cœur de travailler sur le vivre ensemble, pour cela nous devons être unis et nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre nos animations (fête de quartier, vide grenier...), pour élargir les concertations publiques à tous les habitants (nouvelles constructions, nouvelles antennes de télécommunication, nouveaux aménagements...), pour maintenir nos services de quartier (équipements et structures publiques), pour veiller au maintien de notre qualité de vie (relais et soutien aux plaintes isolées d'habitants).

Seule votre adhésion est nécessaire pour la poursuite de tous ces efforts en toute indépendance de la municipalité et de toute conviction politique.

Nous aurions plaisir également à vous rencontrer lors de nos réunions mensuelles ouvertes à tous, chaque premier mercredi du mois à 19 h au local (et 18 h 30 en hiver) pour faire connaissance et discuter ensemble des problèmes et des projets pour notre quartier.

En cette fin d'année, tous les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter de « Bonne » Fêtes.

Guy WALTISPERGER



Conseil d'Administration 2013

Président : Guy WALTISPERGER, boulevard Gambetta
Vice-présidents : Thierry LEFEBURE, rue Jean Baptiste Pradel et Yann MONGABURU-DOMEJEAN, rue Turenne
Trésorier : Denise BERNADAC, rue Berthe de Boissieux
Secrétaire : Rachel BEAUBOIS, rue Simon Nora
Membres du bureau : Henri DE CHOUDENS, rue des Bergers et Katherine RAINVILLE, rue Charles Testoud
Membres : Georges BRAOUDAKIS, rue Lazare Carnot, Liane VALERE rue Thiers, Lina TAIN, rue Berthe de Boissieux, Jean-François NINON, rue Thiers



Paroles d'habitants

Ma ville !!!

Vélos sur les trottoirs, méfiez vous du piéton distrait par les travaux qui n'en finissent plus, les nouveaux tags à « admirer », et autres incivilités à éviter (crottes de chiens, bouteilles vides ou plantes saccagées) !

Pourtant, nos balayeuses automatiques ont travaillé dès potron minet samedi comme dimanche, se chargeant de nous réveiller à 6 h 30 pour que nous puissions vérifier très tôt la propreté des trottoirs ...

Est-il utile d'avoir des trottoirs propres avant 9 h 00, le dimanche matin, dans un quartier où sorties tardives et avinées n'ont cessé qu'à 3 h 30 ? Nos « amis » élus ayant réponse à tout, nous expliquent que ces nuisances ne sont pas des nuisances mais des bruits normaux dans une ville moderne.

Peut être pourrait-on aménager une plage horaire plus large entre autorisations de bars de nuit et passage des balayeuses ? Enfin, la Mairie devrait nous répondre un jour sur ce nouveau désastre qui hante notre quartier comme le reste de la ville :

« Qui collectionne les selles de bicyclettes ? »

Thierry Lefébure

La résidence Seniors, Les Bains, 3 rue des Bains est ouverte depuis le 4 septembre 2012

Têtes blanches, têtes grises, nous sommes une trentaine à avoir préféré la vie en collectivité à la solitude que nous impose notre veuvage ou autres.

Nous sommes accueillis, choyés, suivis discrètement dans notre santé. Des amitiés se nouent. Dans nos chambres, les photos de famille racontent toute une vie et nous aident à vieillir. Dernière ligne droite douillette qui rassure nos proches.

Nous apprécions notre résidence toute neuve et bien conçue. Des activités s'y organisent progressivement...

Le 22 septembre 2013

Marie-Claude C. et Germaine B., résidentes



Nos trois places : leur rénovation...

Une rénovation, qui, nous l'espérons, va se concrétiser par un début de solution en 2014.

C'est en effet dès 2001 que l'Union de quartier attirait l'attention de la municipalité afin de revoir l'aménagement de l'espace « Places Championnet-Condorcet-Jacqueline Marval ». Après avoir recueilli l'avis des habitants, lors de deux réunions publiques, en février et juin 2001, l'U.Q. transmettait à la Ville les résultats d'une étude menée sur le sujet par un de ses groupes de réflexion animé par J.F. Coudeyre.

Aucune suite ne fut donnée par la municipalité et l'affaire fut mise en sommeil jusqu'en 2006, où l'U.Q. fut informée de projets de travaux prévus par la Ville sur la place Condorcet pour 2007.

Un groupe de travail se constituait alors au sein de l'U.Q., animé par Paul Amblard, afin qu'un projet plus global concernant nos trois places (Championnet-Condorcet-Marval), prenant en compte les désirs des habitants et des commerçants de ces secteurs soit élaboré. Dans ce but et afin d'alimenter ses réflexions, le groupe menait des entretiens avec les habitants et organisait une réunion publique en mai 2007. En attendant que la Ville prenne en compte notre désir de réaliser, comme nous le souhaitions, un projet de réaménagement portant sur les trois places, nous transmettions à Monsieur Jacques Chiron, Adjoint au Maire et en charge de ces questions, nos réflexions sur le cadre des travaux (minimes) que la ville prévoyait sur la place Condorcet, et nos suggestions quant à un réaménagement complet de cette place, par lettre du 7 juillet 2007 à laquelle il répondait en donnant son accord pour mener avec nous une analyse des différents



usages de celle-ci et que, dans cette attente, il sursoirait aux travaux.

En fait, le réaménagement de nos places entrainait pour la Ville, dans un projet plus vaste dit de rénovation des places de Grenoble. Dans ce projet, nos trois places n'étaient pas prioritaires (elles n'arrivaient qu'en deuxième puis troisième position. La priorité était donnée aux places du centre ville (St André, Agier, Gordes), ce qui fut réalisé. Nous attendions donc la suite du programme et Paul Amblard continuait à mener notre projet qu'il fit aboutir par l'établissement d'un dossier très complet qui rassemblait les résultats des réflexions du groupe de travail et les éléments recueillis auprès des habitants lors des réunions publiques organisées par l'U.Q.

Le projet de la Ville de rénovation des places fut mis en sommeil par la municipalité qui l'incorpora dans un projet plus vaste « cœur de ville, cœur d'agglomération ». Nous avons fait parvenir au Maire notre dossier complet de préconisations pour la rénovation des trois places (lettre au Maire du 8 mars 2010). Ces préconisations furent jugées intéressantes par les autorités.

Dans le cadre de son grand projet, la Ville confiait à un architecte de renom, M. Chemetoff, le soin d'élaborer des propositions pour la restructuration de trois secteurs de la ville dont nos places, mais où n'étaient prévues que deux de nos places (Championnet et Condorcet), d'où notre protestation de ne pas incorporer la place J. Marval.

Alors finalement où en sommes nous actuellement ? Nous avons été associés à la concertation menée par la Ville à partir du projet Chemetoff et à plusieurs reprises, nous avons pu faire part de nos remarques.

Un point important a été retenu : l'incorporation au projet de la place Jacqueline Marval.

Ceci étant, d'autres convergences existent entre nos préconisations et le projet actuel :

- restructuration de Championnet pour favoriser la place réservée aux piétons et agrandir l'espace de convivialité apte à accueillir des manifestations de quartier
- réduction de l'espace réservé à la circulation automobile sur la place Condorcet, sans nuire à la fluidité du trafic, en réutilisant l'espace libéré



...une longue histoire

pour les piétons et agrandir l'espace vert

- rendre plus attractive la place Jacqueline Marval en y ajoutant un espace vert plus large et en favorisant la circulation des piétons sans diminuer sensiblement le nombre de places de stationnement.

D'autres préconisations n'ont pas été retenues :

- modification des sens de circulation sur la place Jacqueline Marval
- sur Championnet, suppression de la coupure entre les zones commerciales sud et nord
- un traitement encore assez flou du traitement de Condorcet
- une promotion et valorisation de la liaison centre ville-Bonne par la rue Thiers et les places Condorcet, Championnet

Mais le projet actuel constitue une avancée importante pour la valorisation de notre quartier. Reste à le voir se concrétiser en 2014. Bien entendu l'U.Q. suivra avec attention et assiduité les travaux lorsque ceux-ci débuteront.



Place Championnet

Il faut cependant remarquer que , "2001-2014", il aura fallu treize ans pour qu'un tel projet dont l'intérêt est évident se concrétise.

Henri de Choudens



avant projet Place J. Marval



Compte rendu de la réunion publique annuelle

Au nom de l'Union de Quartier Championnet-Bonne-Condorcet-Hoche, **Guy Waltisperger**, président, expose aux habitants les thèmes à aborder ce soir :

- Évolution urbaine du quartier (site Vendôme, transports... quel avenir ?)
- Programmes « petite enfance »
- Rénovation des places
- Prise en main des jeunes pré-ados et ados...
- Problèmes de nuisances, d'incivilité... auxquels répondront les nombreuses personnalités présentes :

M^{me} **Germain**, Conseillère Générale du canton 4, membre du conseil Syndical Mixte des Transports en Commun (SMTC), MM. **De Longevialle**, adjoint à l'urbanisme-aménagement, **Pilaud**, adjoint en charge du secteur 2, animation, droits de voirie, travaux, M^{mes} **Doutriaux**, adjointe administration générale, contentieux, **Necib**, prévention de la délinquance, aide aux victimes, **Cadoux**, membre culture, sport éducation jeunesse, MM. **Garcia**, gestion urbaine de proximité, **Gemmani**, accessibilité, prévention et préconisation sociale, **Chamussy**, membre vie urbaine et développement durable, M. **Claude**, responsable Antenne mairie secteur 2, M^{mes} **Wagnon**, directrice Maison des Habitants Centre Ville, **Elallaoui**, agent de développement local à la MDH, M. **Chysclain**, directeur de l'EHPA (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées).

I) Évolution urbaine

Les immeubles rue Hoche sont terminés, le projet de l'hôtel Okko suit son cours, et les questions se posent surtout sur l'avancée du site de l'ancienne clinique, rue Thiers.

M. **Chysclain** présente l'EHPA : cet établissement, né au sein de l'ancien site de la clinique, comporte 98 logements de 22 m² environ, sans cuisinette, mais configurés pour accueillir des handicapés, avec salle de bains adaptée et système d'appel d'urgence, un service de restauration, espaces coiffure et bien être, salons : il est destiné à des seniors autonomes ou semi-autonomes. Ce très bel établissement est apprécié pour sa situation au centre ville.

À ce jour, la moyenne d'âge des résidents est 87 ans, et 31 personnes ont choisi d'y vivre.

Reste le problème du « TROU » rue Thiers ; l'environnement est sale, les moustiques ne manquent pas !

À la question de M. **Chamussy** sur la perte éventuelle d'autonomie, l'établissement prévoit alors une réorientation sur une EHPAD (dépendantes), celle-ci pouvant être située sur toute la France. Le coût moyen de l'hébergement est de 1800 à 2100 € mensuel. Appréciation positive d'une adhérente quant au cadre de vie très agréable.

Dans l'attente de l'arrivée de M. **De Longevialle**, M^{me} **Germain** fait le point sur les transports.

La ligne E rentrera en fonction en juin 2014.

Les lignes de bus seront maintenues avec une petite modification de la 13 qui deviendra une ligne « Chrono » ; l'amplitude horaire devrait donc être plus grande. Pour le 32 et le 16, pas de changements prévus

Arrivée de M. **De Longevialle** : après un rapide retour sur l'avancée dans les temps de l'hôtel Okko dont l'habillage de la façade devrait intervenir en été 2014 permettant alors d'agrandir la cour de l'école, avant de revenir sur le site de la clinique.

Les appartements de « Grenoble Habitat » se terminent, mais pour l'instant, aucun gestionnaire n'est trouvé pour la chapelle,

dont la destination n'est toujours pas définie.

Quant à Vendôme, le groupe ne semble pas pour l'instant déterminé à continuer, que ce soit sur la rue Thiers ou sur la villa haussmannienne non réhabilitée à ce jour.

Vive réaction de certains habitants devant la dégradation lamentable de la maison, l'état du trou marécageux rue Thiers, la saleté du terrain, la dégradation de l'état de la rue des Bains, actuellement coincée entre le chantier du tram et le projet Vendôme, et où se situe pourtant l'entrée principale de l'EHPA !

M. **Chamussy** suggère de faire constater « l'état d'abandon manifeste » si la situation perdure,

M. **De Longevialle** s'engage à rappeler au promoteur de remettre le terrain au propre, propose de travailler éventuellement avec l'Union de quartier et les riverains, sur un projet d'attente.

Une habitante signale une rampe d'accès privée, non terminée, rue du Phalanstère, M. **Gemmani** précise que l'entrée accessible au Club est provisoire et sera améliorée.

L'immeuble de la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) a été vendu, aucun projet n'a encore été proposé.

M. **De Longevialle** s'engage à présenter en réunion publique le projet qui sera retenu, pour concertation avec les habitants.

Après la construction des 31 logements rue Turenne, et l'agrandissement des « Privilodges », nous devrions voir s'achever l'urbanisation du quartier.

Et la piscine Jean Bron ? interroge H. **de Choudens**...

La réhabilitation de l'ensemble de l'ilôt (Piscine, MDA, gymnase) reste notre objectif, et nous continuerons à y travailler avec l'Union de quartier, répond M. **De Longevialle**. M. **de Choudens** exprime sa satisfaction devant le terme « d'ilôt », demande initiale de l'Union de quartier.

II) Petite Enfance

La crèche Mahou-Minauds, rue Beauregard, a ouvert ses portes en mars 2013 ; M^{me} K. **Rainville**, vice présidente de l'association, en rappelle le parcours. Plusieurs habitants réclamant une crèche suite à la fermeture de la halte garderie Kléber, un collectif regroupant des parents, professionnels et élus créent une association destinée à ouvrir une crèche associative, reçoit le soutien de l'Union de quartier, de Grenoble Habitat, des élus, de M^{me} **Germain**...

À ce jour, cette structure de 18 places est déjà remplie, et profite des nouveaux équipements du quartier : (ludothèque, jardin pédagogique...).

Une déception cependant : le projet d'agrandissement de « La Chrysalide » semble suspendu.

En tant que membre d'association de Parents d'Élèves des écoles Marceau et Lucie Aubrac, M^{me} K. **Rainville** aborde le sujet des temps périscolaires, (11 h 30-12 h 30, 16 h-18 h). À ce jour, 2 entités se partagent la prise en charge de ces temps : la municipalité et le CLEF (Centre de Loisirs Enfance Famille), chacune offrant des services différents engendrant des complications : cour de Lucie Aubrac partagée en 2, par exemple.

De plus, les enfants entre 2 ans 1/2 et 3 ans ne peuvent pas être accueillis par le CLEF, et il manque encore du personnel d'encadrement. Les parents d'élèves souhaitent un travail entre partenaires en place, pour harmoniser et améliorer la qualité des accueils

M. **Pilaud** répond que le choix de plusieurs partenaires est destiné à multiplier les offres, mais ne peut apporter de précision

du vendredi 20 novembre 2013

sur l'accueil des « 2 ans 1/2 et 3 ans ». En ce qui concerne la Chrysalide, il n'y a pas de financement pour l'instant.

III) Calendrier des Places

M. **G. Waltisperger** intervient sur le projet de rénovation des places : un projet concernant l'aménagement de la place J. Marval a fait l'objet d'une concertation, mais nous n'avons plus d'informations sur le projet « coeur de ville coeur d'agglomération » englobant les places Championnet et Condorcet depuis bientôt 2 ans, ni de mise à jour des plans. Nous demandons copie des derniers plans mis à jour.

Les travaux place J. Marval ne sont effectivement pas inclus dans le projet « coeur de ville coeur d'agglomération », mais les travaux sur les places débiteront au printemps 2014, une fois les travaux de l'hyper centre terminés, indique M. **De Longevialle**. Il n'y a pas de modification de plans.

M. **Pilaud** précise que la ville a repris la maîtrise d'oeuvre des places, mais que le projet général reste le même : les plans seront renvoyés.

Pour l'instant, seule l'intersection de la place Championnet/rue Condorcet a été revue pour faciliter le passage des bus. En ce qui concerne la mise en place d'une fontaine d'agrément place Championnet, cette demande sera examinée dans un deuxième temps. La glycine sera préservée.

À la question concernant une obligation de ravalement d'immeubles place Condorcet, il est répondu qu'aucun arrêté de ravalement n'a été pris, mais que cet arrêté peut être avancé en cas de demande des copropriétés.

Pourquoi avoir prévu des bancs place J. Marval ?

Sur cette place essentiellement dédiée au stationnement, le but est de créer des espaces plus larges, une plate forme avec de la verdure et du mobilier urbain.

IV) Prise en mains des jeunes

M^{me} **D. Bernadac** constate que malgré la construction de 1200 logements sur le quartier, aucune structure complémentaire n'a été mise en place pour les 8-13 ans. Devant le nombre de très jeunes enfants, il serait souhaitable de travailler sur des activités, des lieux de rencontre, afin d'offrir, le moment venu, des réponses au « Je ne sais pas quoi faire » des 10-13 ans. Une concertation s'est déjà établie autour de la ludothèque et du jardin pédagogique mais plus autour des plus petits et des adultes, et l'espace de la Maison du Bois d'Artas va bientôt se trouver trop étroit. Y-a-t-il des projets de salle, par exemple ?

On ne peut pas avoir une Maison des Jeunes dans chaque quartier, répond M. **Pilaud**, et il s'agit là d'un projet socio-culturel. M^{me} **Necib** est prête à examiner des initiatives prises en concertation avec d'autres partenaires.

V) Incivilités et nuisances

Outre les cycles de plus en plus nombreux sur les trottoirs, les crottes de chien et « tags » dont se plaignent aussi les commerçants, les nuisances sonores des sorties de bars, s'ajoute la balayeuse à 6 h 30 le dimanche matin commente M. **T. Lefébure**. Ne pourrait-on pas décaler au moins l'horaire de cette dernière ?

Pour M. **Pilaud**, décaler n'est pas possible, les services municipaux terminant le dimanche après le nettoyage du marché. Quant au bruit, il est fonction de la puissance d'extraction.

- Des « Toutoutnet » souvent vides ?

M. **Garcia** signale que le maximum sera fait pour les alimenter, remercie « ceux qui ramassent », ajoute qu'une opération urbaine de formation canine a eu lieu sur le site de la caserne de Bonne.

- Fermetures des terrasses ?

Toutes les terrasses doivent être totalement rangées pour 1 heure.

- Nuisances sonores dans les immeubles ?

C'est à la police d'intervenir, si ces nuisances sont répétitives, le service hygiène-salubrité peut effectuer des mesures.

- Gestion des encombrants

Le service « propreté urbaine » gère l'enlèvement : cependant, en cas d'encombrants trop lourds ou trop gros, c'est la Métro qui s'en charge ; ils ne sont donc pas enlevés tout de suite.

M. **Garcia** rappelle le n° du « Fil de la Ville » : 0800 12 13 14.

- Contre sens cyclistes et utilisation des trottoirs

Le contre sens sur la rue Thiers est toujours vivement contesté, la circulation sur les trottoirs est trop anarchique : il manque des pistes cyclables, notamment rue B. de Boissieux. **G. Waltisperger** souligne que l'étude de nouvelles pistes nous tient particulièrement à coeur

M. **Pilaud** maintient que le contre sens cycliste est une bonne chose, il y a également des rues où il n'est pas possible de créer des pistes cyclables.

- L'augmentation de la prostitution dans le quartier ?

M^{me} **Necib** confirme que ce problème a nécessité de très nombreux passages de la police. Un financement pour l'emploi d'une interprète roumaine est en cours, ainsi qu'un projet de suivi avec les partenaires sociaux.

- Après la création d'une antenne relais au 38 rue Thiers, une autre voit le jour au 42... Leurs faisceaux n'impactent pas la crèche, mais sait-on s'il a été tenu compte de la terrasse du 46 ?

G. Waltisperger demandera copie des faisceaux, et rappelle qu'une demande de mesures peut être obtenue, en s'adressant au service « hygiène et salubrité »

Denise Bernadac





À votre service...



Service local de Solidarité dans notre quartier

En Avril dernier, l'un des 5 Services locaux de Solidarité de Grenoble, « Grenoble Centre », ouvrait ses portes au 31 rue B. de Boissieux, au sein de la « Caserne de Bonne ».

Il regroupe les anciens centres sociaux Marcel Porte, Alliés-Alpins, Chanrion, Capuche et Vieux-Temple. Ce nouveau « service local de solidarité » permet de réunir sur un même site, très accessible et au plus près des habitants du canton, tous les services sociaux du Conseil général.

Les assistants sociaux, une conseillère en économie sociale et familiale, des puéricultrices, un médecin de PMI, une sage-femme, les travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'Enfance, un psychologue et des secrétaires assurent l'accueil et l'orientation des usagers.

Ces équipes pluridisciplinaires répondent aux besoins des habitants pour :

- l'accès aux droits : logement (fonds solidarité logement), hébergement (temporaire ou transitoire), éducation des enfants, insertion sociale, instruction des demandes de RSA, gestion du budget pour surmonter des difficultés ponctuelles.
- le soutien aux parents pour l'éducation de leurs enfants : prévention, proposition de mesures d'accompagnement personnalisées.
- la protection maternelle et infantile : accompagnement des femmes enceintes, mesures de prévention, consultations médicales des nourrissons, dépistage des handicaps et conseil aux familles.

Ces nouveaux « guichets uniques » des services sociaux du département permettent donc de prendre en charge globalement les usagers, d'une manière plus coordonnée, réactive et donc efficace :

- les chefs de service sont en effet sur place et apportent ainsi des réponses rapides.
- les équipes sont complètes et pluridisciplinaires pour répondre à tous les besoins des usagers ;
- les locaux sont facilement accessibles, pour les personnes à mobilité réduite comme pour les familles car proches de toutes les commodités.

Situés en face de l'Espace ConviviÂges, qui, outre ses propres activités, accueille un pôle ressource du bénévolat à destination des bénévoles associatifs, une annexe de la Maison des Habitants Centre-ville, un Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs, les permanences

juridiques portées par l'union de quartier, ces locaux complètent harmonieusement les services de proximité de notre quartier.

Service Local de Solidarité « Grenoble Centre » : 31 rue Berthe de Boissieux : tél. : 04 57 38 82 00.

Sources : Blog Amandine GERMAIN
Conseillère Générale du canton 4.

Denise Bernadac

Une association intermédiaire à deux pas de chez vous, Travail et Partage

Nichée au deuxième étage de l'ancienne ganterie située à l'angle de la rue Bobillot et de la rue Rambaud, à deux pas des bureaux de l'Union de quartier, Travail et Partage, association à but non lucratif, accompagne des personnes longtemps restées sur la touche en leur proposant un emploi.

Révéléateur de valeurs sociales et solidaires, reflétant dès sa naissance un attachement profond à des valeurs humaines, il est l'œuvre en 1985, d'une poignée de bénévoles du Secours Catholique constatant que certains demandeurs d'emploi éloignés du monde du travail, de ses codes, et surtout ne croyant plus à leur potentiel, ne peuvent accéder à l'emploi ordinaire.

Ils proposent alors quelques heures de travail à leur domicile : ménage, repassage, jardinage et petit bricolage. Depuis 1987, Travail et Partage est devenue une association autonome, offrant ainsi un cadre légal et gardant un lien privilégié avec le Secours Catholique. Une des premières associations à prendre le statut d'association intermédiaire !

Structure d'Insertion par l'Activité Économique, Travail et Partage, vous l'avez compris, est une association agréée par l'état qui met à disposition de particuliers ou d'associations des demandeurs d'emplois pour des travaux tels que le ménage, le repassage, le jardinage et le petit bricolage.

Travail et Partage c'est aussi et surtout un tremplin vers l'emploi durable. Les salariés y restent au maximum 2 ans et bénéficient tout le long de leur contrat d'un accompagnant chargé d'insertion. Ensemble, ils construisent un parcours pour réaliser leur projet professionnel tout en s'appuyant sur les dispositifs existants (formation, qualification).

Créer du lien, partager, se faire connaître, Travail et Partage va à la rencontre des différents acteurs du quartier afin d'expliquer le travail

d'accompagnement des chargées d'insertion. En effet tisser des liens et créer des partenariats sont autant de facteurs de réussite du parcours d'insertion des salariés. C'est aussi trouver de nouveaux utilisateurs, particuliers ou associations, désireux de s'engager à nos côtés en acceptant de donner quelques heures de travail. Cela permet de garantir aux salariés un minimum d'heures de travail leur procurant un salaire décent et de répondre à une demande grandissante de personnes en marge de l'emploi.

Alors besoin d'un coup de main ? Envie de participer à une action de solidarité ? Faites appel à Travail et Partage, Et surtout parlez-en autour de vous.

Découvrez notre association dans nos bureaux, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, 10 rue Sergent Bobillot 38000 GRENOBLE
tél. : 04 76 47 18 33 Fax : 04 76 47 70 64
Mail : travail.et.partage38@wanadoo.fr. Retrouvez nos partenaires sur notre site internet : <http://travail.et.partage.free.fr/>

Travail & Partage

Permanence de consultations juridiques gratuites

Assurée par Maître Véronique GIRARD, Avocat au Barreau de Grenoble, elle se tient le deuxième vendredi après-midi de chaque mois au local de la Maison du Bois d'Artas (espace ConviviÂges), 3 rue Augereau 38000 Grenoble.

Dûe à l'initiative de l'Union de quartier, cette permanence, qui se veut généraliste a pour but d'apporter une réponse aux litiges du quotidien dans des domaines aussi variés que : le droit de la famille, (divorce, garde d'enfants...), le droit des majeurs protégés, (tutelle, curatelle), les actions en responsabilité, (indemnisations de préjudices, accident, droit des victimes...), les problèmes liés aux troubles du voisinage, le droit des contrats, le droit du travail, etc.

Elle est ouverte à tous sur rendez-vous au numéro suivant : 04- 76- 22- 01- 19

GARAGE DE BONNE

ENTRETIEN ET REPARATION
VEHICULES TOUTES MARQUES

3 rue André MAGINOT - 38000 GRENOBLE
tél. 04.57.39.29.24 - fax. 04.57.39.11.36



Zones 30km/h, parce que la rue n'est pas une route!



Il y a déjà dix ans se mettaient en place à Grenoble les zones 30 km/h. Aujourd'hui, elles représentent plus de 16 % des 210

km de voirie totale en ville. Notre quartier avec celui de l'Île Verte et La Capuche-Stalingrad est un des mieux équipés. Mais connaissons nous bien ces zones de circulation apaisée?

Qu'est-ce qu'une zone 30 km/h ?

La définition officielle est donnée par l'article R110-2 du code de la route : «section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/ h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable ».

Pourquoi des zones 30 ?

Pour une ville respectueuse de tous. La ville n'est pas qu'un enchevêtrement de rues mais bien un maillage vivant entre les individus qui y vivent, travaillent et s'y déplacent à pied, en vélo ou en voiture.

Pour plus de sécurité que l'on soit jeune ou vieux, que l'on soit à pied ou en vélo, en poussette ou fauteuil.

Pour une meilleure qualité de vie avec moins de pollution sonore et de l'air.

Pour le développement de l'usage des transports doux que sont la marche et le vélo.

Y-a-t-il une signalisation et des aménagements spécifiques ?

OUI! Les entrées et les sorties de zones 30, sont annoncées par des panneaux, bien souvent complétés par des aménagements de voirie.

À Grenoble, l'entrée et la sortie est matérialisée par un large et gros dos d'âne au revêtement différent du bitume de la chaussée.

À l'intérieur de la zone 30, l'objectif est de mettre le moins de signalisation possible. Ce qui explique l'absence de

marquage au sol : pas de ligne de détermination des voies de circulation et pas de passage piéton!

Et comment se comporter en zone 30 km/h ?

Piétons : les règles du code de la route s'appliquent! Nous circulons sur le trottoir. Nous avons obligation d'emprunter un passage piéton s'il est à moins de 50 m de nous. Regardons bien à gauche et à droite avant de traverser une rue à sens unique: les vélos sont autorisés à y rouler.

Cyclistes : nous partageons avec les automobilistes la même chaussée. Nous ne devons pas dépasser la vitesse de 30 km/h! Nous avons le droit d'emprunter toutes les chaussées de la zone en double sens et nous devons respecter les priorités à droite.

Automobilistes : la vitesse est limitée à 30 km/h. En l'absence de marquage au sol, la priorité à droite s'applique. Nous devons être attentifs aux cyclistes qui peuvent rouler à contre sens dans les rues à sens unique.

La zone 30 renoue avec une ville conviviale où chacun contribue à la qualité de vie de tous. En marchant, pédalant et roulant de manière apaisée, faisons de notre quartier un lieu de vie et d'échange.



Pour aller plus loin : les documents du Certu (www.certu.fr) et le site internet ville30.org.

Céline Mennetrier



TABAC - PRESSE - LOTO

LE CHAMPIONNET

5, place Championnet - 38000 GRENOBLE

☎ 04 76 87 64 48

tabacchampionnet@hotmail.com

Du lundi au samedi - 7h / 19h

SAIGON STORE

Alimentation Générale
Produits Exotiques & Africains

PLATS A EMPORTER - REPAS - BANQUETS
PRODUITS CONGELÉS

4-6, rue Doudart de Lagrée - 38000 Grenoble
04 76 87 69 37

5, rue de Turenne - 38000 Grenoble
04 76 46 18 64

12 rue Thiers
Grenoble

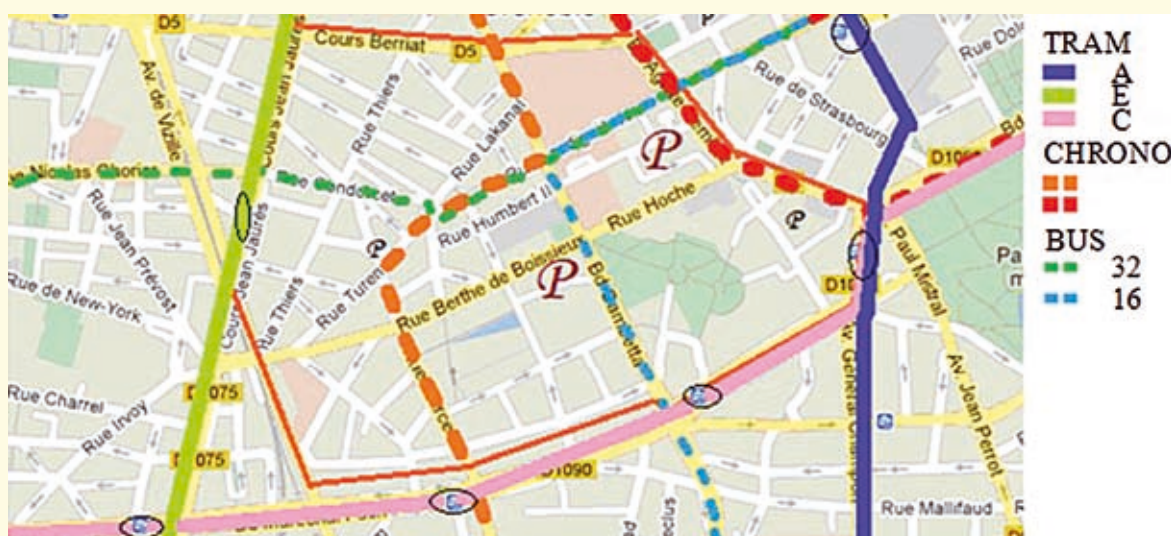
« Des plantes pour votre santé...
...un Docteur en pharmacie pour vous conseiller ! »

Herboristerie

Au Temps des Fées

Un nouveau réseau bus et tramway pour le quartier :

L'année prochaine, avec la mise en service du tram E notre réseau bus va évoluer. En effet, de nouvelles lignes CHRONO vont être ouvertes. L'une d'elle viendra remplacer notre ligne 13. Cette nouvelle ligne ne suivra



Notre quartier sera ainsi desservi
par quatre lignes de bus (dont

Vous trouverez ci-dessus le plan du futur réseau.

Guy Waltisperger

DEKRA
L'INSPECTION TECHNIQUE

**CENTRE DE CONTRÔLE
TECHNIQUE AUTOMOBILE**

ANGLE GAMBETTA MAGINOT
AFFILIÉ AU RÉSEAU DEKRA-AUTO

BANC 4X4

Tél. 04 76 12 04 14
1, rue André Maginot - 38000 GRENOBLE
(derrière le Baulieu Bar-Restaurant-Tabac)



Atelier sur Mesure

Eric Parat
43 rue lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 47 14 32
www.ateliersurmesure.fr



ROSE PALE
Since 1978
Univers de Mode Imaginative
3, rue Lakanal Grenoble
38000 Grenoble
Tel. 0476879577

L'alternative informatique

**alter
media**

**MAINTENANCE
VENTE
RÉPARATION**

5, place Jacqueline Marval - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 46 04 84 - Fax 04 76 46 32 24



LOCAPART
immobilier
gestion.location.vente

6, rue de Turenne 38 000 Grenoble 04 76 17 14 48



**A Fleur
de Peau**

Lingerie fine et balnéaire
Du bonnet A à H

Tél./Fax : 04 76 46 48 60
16 rue Thiers - 38000 GRENOBLE
www.aifleurdepeaugrenoble.com

LISE CHARVET

Jardin pédagogique Bonne'Graines, du Bois d'Artas



Ouvert en juin 2012 à l'initiative des habitants et des partenaires du quartier, ce jardin pédagogique Bonne'Graines comprend six jardinières, une parcelle de terre et un composteur de quartier.

Les objectifs de ce jardin pédagogique sont de favoriser la rencontre et le partage entre les générations.

Le jardin est envisagé comme :

- un support à la rencontre, au lien social, à l'accueil de la différence, à la convivialité,

- un support pour la découverte, l'expérimentation et l'initiation au jardinage,
- un support à l'apprentissage du respect de la nature, au respect du travail de l'autre, à l'engagement, au Vivre Ensemble,
- un outil pour la découverte des goûts, des saveurs et des senteurs,
- un outil pour l'apprentissage du Temps, pour l'observation de la nature et du cycle de croissance des végétaux.

Ce jardin participatif Bonne'Graines est donc ouvert à tous afin que les jardiniers puissent travailler la terre ensemble, échanger sur leurs expériences et les transmettre.

Il y est cultivé des fleurs, des plantes aromatiques, différentes sortes de fruits et légumes dans l'optique de récolter et déguster tous ensemble, à l'occasion de divers temps festifs. Une permanence Jardin est organisée les jeudis de 16h30 à 18h00.

Gaëtan Demarcq

Pour vos fêtes de fin d'année

Pensez
locavore

Cadeaux à thème : le «tout framboise», myrtille, rose sauvage, sapin...
Et aussi : foie gras «Mère Gaud», plateaux de fromage, bûches glacées, vins naturels, whisky bio du Trièves...

Épicerie locavore 1 place Marval - 06 88 68 74 83 - epicerie.locavore.fr

Magasin de Grenoble :
5 place Championnet
38000 Grenoble
tél. 04 76 46 79 69
info@laiterie-gilbert.fr
www.laiterie-gilbert.fr

Laiterie Gilbert
Doublement bon depuis 1948

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE
CONDORCET**

7, PLACE CONDORCET
38 - GRENOBLE
Maison de Confiance
Tél. 04 76 67 67 22

**MATIERE
PREMIERE**

16 rue Lakanal 38000 Grenoble

atelier-boutique
04 76 46 38 32

**GOBBA
Electricité**

installation • Rénovation
Chauffage • Interphonie
Réseau informatique

**Dépannage
Rapide**

Tél. / Fax
04 76 46 25 77

42, rue Lesdiguières
38000 GRENOBLE
gobba@hotmail.fr

La Corde à Linge
Boutique de Créateurs / Atelier

du mardi au samedi 10h/12h30 & 14h30/19h30

femme
bijou
accessoire
enfant
liste de naissance

ateliers autour du tissu
cours de couture / stages
enfants / adultes
atelier créatif

5 rue Génissieu - Grenoble
Quintessence de la Couture

04 76 58 05 36
lacordealingeboutik@yahoo.fr

www.lacordealinge.fr

L'herboristerie, un métier d'aujourd'hui

Si, dans certains pays d'Asie et d'Afrique, 80% de la population se soignent exclusivement grâce aux ressources naturelles, il faut reconnaître qu'en Occident, c'est pour soulager les petits maux du quotidien et rester en pleine forme que les plantes médicinales font un tabac.

Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, il est question de santé et d'actifs végétaux. Il est donc question d'herboristerie. En effet, l'herboristerie est l'art de préparer et de dispenser les plantes médicinales et les produits de santé élaborés à partir d'actifs végétaux. Il s'agit d'un métier reconnu depuis les Capétiens (1312) et exercé aujourd'hui encore par quelques rares pharmaciens qui se sont mis au vert.

Mais pourquoi est-il nécessaire d'être titulaire du diplôme d'état de docteur en pharmacie pour vendre de « simples » plantes ? C'est bête comme chou : l'herboristerie d'aujourd'hui utilise les plantes dans tous leurs états : tisanes, gélules, crèmes, sirops, inhalations, extraits concentrés, etc. Et surtout, ces plantes sont actives (on parle de phytothérapie) et, comme vous le savez « toutes les roses ont des épines »...

Ainsi, se soigner par les plantes peut vite devenir compliqué ; il ne suffit pas de toucher du bois. Il faut pouvoir être sûr de la qualité des produits que l'on utilise, savoir séparer le bon grain de l'ivraie, avoir des conseils médicaux adaptés à son état de santé, à ses traitements en cours, etc. Le but étant de soulager sans nuire.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est nécessaire de faire appel à un pharmacien pour les traitements végétaux, comme pour les traitements « chimiques ».

En outre, cet encadrement légal de la vente des plantes médicinales permet de lutter contre le charlatanisme : être certain que son marchand de plantes n'est pas un marchand de soupe, c'est pouvoir se soigner par les plantes sans se faire du mouron !

Cela ne veut pas dire que les connaissances ancestrales vont tomber en quenouille, bien au contraire.

Outre les universités de pharmacie, des écoles continuent d'enseigner l'usage des « simples », et des thérapeutes « hors du cadre conventionnel » continuent d'exercer leur art et de prodiguer des conseils précieux qui peuvent compléter les prises en charges médicales.

Et n'oublions pas que de l'herboristerie « art et métier » découle l'herboristerie « lieu de vente » des plantes médicinales. C'est l'endroit idéal pour découvrir les plantes médicinales, les voir, les sentir, les connaître et les reconnaître car il n'y a pas de savoir sans transmission.

Par exemple, dans notre quartier, l'herboristerie **Au Temps des Fées** accueille des stagiaires, forme des apprentis,

aide des personnes en reconversion professionnelle, collabore à des thèses universitaires sur l'usage des plantes médicinales, participe à des jardins pédagogiques, etc.

C'est en accompagnant ces projets et ces personnes au jour le jour qu'elle leur permet de récolter les fruits de leurs efforts.

L'herboristerie **Au Temps des Fées** soutient aussi les thérapeutes et permet au plus grand nombre de rencontrer gratuitement des praticiens en fleur de Bach, des naturopathes ou encore des auteurs reconnus lors des festivals dans ses murs comme « l'Eté indien » à l'automne et « la beauté Bio & gourmande » au printemps.

Voilà de quoi en prendre de la graine !

Stéphane Rossi



BULLETIN D'ADHÉSION 2014

À renvoyer accompagné de votre règlement à :

Union de quartier Championnet - Bonne - Condorcet - Hoche 8, rue, Sergent Bobillot, 38000 Grenoble

Cotisation annuelle : 6 € ☐

Couple 10 € ☐

Soutien 10 € ☐

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Téléphone :

Code d'accès (tellement utile pour la distribution du journal) :

Je désire participer au groupe de réflexion :

• qualité de vie : (chantiers en cours, projets d'aménagements, déplacements...) ☐

• Communication, animations ☐